

# REGIE EVEN. - NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 040-214002834-20240402-DE2024042-BF



La régie événementielle a été créée par la commune dans le but de proposer à ses administrés des activités et des spectacles culturels gratuits ou à bas coût.

## - Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
REGIE EVENEMENTIELLE DE SAINT VINCENT DE	61 670,00	0,00	61 670,00
<b>Total</b>	<b>61 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 670,00</b>

\* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Le budget de la régie événementielle s'équilibre en section de fonctionnement à 61 670 €

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 040-214002834-20240402-DE2024042-BF



Dépenses

Recettes

Dépenses

Recettes

Charges à caractère  
général : 61 670,00 €

Dotations et participations :  
41 267,00 €

Dépenses d'équipement :  
Autre : 0,00 €

Emprunts : 0,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

Produit des services : 5  
270,00 €

Excédent antérieur :  
9 433,00 €

Autre : 5 700,00 €